

SERVICES PERISCOLAIRES

GRILLE TARIFAIRE AU 01/01/2022

(Délibération du 14 décembre 2021)

Libellé	Tranche A QF \leq 560	Tranche B 560 <qf≤880< th=""><th>Tranche C 880<qf≤1400< th=""><th>Tranche D QF>1400</th><th>Hors commune</th></qf≤1400<></th></qf≤880<>	Tranche C 880 <qf≤1400< th=""><th>Tranche D QF>1400</th><th>Hors commune</th></qf≤1400<>	Tranche D QF>1400	Hors commune
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	40%
	A	CCUEIL PÉRI	SCOLAIRE		
Horaire long Arrivée avant 7h45 Départ après 17h30	1,65 €	1,93 €	2,19 €	2,43 €	2,86 €
Horaire court Arrivée après 7h45 Départ avant 17h30 et garderie du Mercredi midi	1,23 €	1,44 €	1,64 €	1,81 €	2,13 €
		MERCREDIS	LOISIRS	*	
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	45%
½ journée	3,32 €	3,90 €	4,42 €	4,77 €	6,41 €
Journée	6,53 €	7,68 €	8,71 €	9,58 €	12,64 €
	R	ESTAURANT S	COLAIRE		
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	40%
Repas enfants	2,67 €	3,13 €	3,56 €	3,91 €	4,98 €
Repas adultes	6,66 €				

Toute absence en mercredi loisirs et au restaurant scolaire, <u>non justifiée par un certificat médical ou un motif familial grave</u>, entraînera le versement d'une indemnité de désistement égale à 50 % des sommes dues.

Justificatifs à envoyer sur l'adresse mail du Portail Famille : portail.famille@louverne.fr

Toute fréquentation des mercredis loisirs et du restaurant scolaire, <u>non précédée</u> <u>d'une inscription dans les délais prescrits</u>, fera l'objet d'une majoration de 50 % du tarif applicable à la famille. Inscription uniquement sur l'espace personnalisé du Portail Famille

LOUVERNÉ, le 12 janvier 2022 Le Maire, Sylvie VIELLE